



17 Janvier 2007
www.lesmobiles.com

Télévision mobile : le CSA a reçu 32 candidatures



Posté le 17/01/2008

En réponse à l'appel aux candidatures lancé le 6 novembre 2007 pour la télévision mobile personnelle, 32 dossiers de candidature ont été déposés au Conseil supérieur de l'audiovisuel, mardi 15 janvier 2008, date limite de réception des dossiers.

Le Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a annoncé avoir reçu 32 dossiers de candidature pour la télévision mobile personnelle (TMP), autrement dit la future télévision sur mobile.

Parmi ces 32 candidatures, figurent six dossiers de Lagardère Active (Elle TMP, Canal JMP, Gulli, Virgin 17, MTP1 et MCM TOP), trois de Canal+ (Canal+, i tele et Infosport), trois de TF1 (TFI, LCI et Eurosport), trois de M6 (M6, W9 et Teva), trois de NextRadio TV (BFM TV News, Business 24/7, RMC Sport).

Mobibase, qui a lancé son bouquet de chaînes TV mobile l'année dernière, a également déposé un dossier. Parmi les autres dossiers, notons TF1 / AB Groupe pour la chaîne TMC, NRJ pour NRJ 12, Bolloré pour Direct 8 Mobile, l'Association Télévision sans Frontières pour TVSF, Adamique Production pour Aprod-TV, le Groupe AB pour NT1 Remix, L'Equipe / Les Echos / Equidia pour E3TV, MCS pour Ma Chaîne Sport, Personnes Physiques pour LifeBAC, et EuraCorp pour EuraCorp TV.

Enfin, Orange a fait acte de candidature pour deux chaînes : O'TV et Orange Sports TV, une chaîne disponible en 3G sur l'offre de TV par ADSL.

Le calendrier prévisionnel d'attribution des autorisations par le CSA est le suivant :

- avril 2008 : audition des candidats et présélection des dossiers ;
- mai/juin 2008 : élaboration des conventions ;
- juin/juillet 2008 : signature des conventions et délivrance des autorisations.

Ce calendrier permettra le lancement de la télévision mobile personnelle à la fin de l'année 2008. De premières diffusions pourront avoir lieu, à la demande des opérateurs, à l'occasion des Jeux olympiques de Pékin, au mois d'août 2008.